



FICHE DE DEMANDE DE COMMISSION DE SITUATION PREOCCUPANTE

Une **Commission de Situation Préoccupante (CSP)** est une instance du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation qui a pour objectif de permettre à la personne de se remobiliser en mettant en place un plan d'actions adapté à sa situation, ses perspectives et ses besoins. Elle se compose en deux temps : un temps partenarial de 45 minutes qui permet aux professionnels d'être informés de la situation, suivi d'un temps où la personne concernée est associée aux décisions prises. Une invitation lui est remise par l'un des acteurs. Il est attendu des professionnels d'être source de propositions afin que la situation puisse s'améliorer, et de la personne d'être volontaire et actrice. La Commission de Situation Préoccupante permet une meilleure connaissance de la situation une coordination des intervenants, un meilleur repérage pour la personne des missions de chacun, et de nos interventions respectives.

Personne concernée ? (Nom, Prénom, Âge ou Date de naissance) :

Quelles sont les raisons de la mise en place de cette CSP ? :

Partenaires concernés par la situation :

NOM	Prénom	Structure	Contact

La personne est-elle informée et d'accord à priori pour cette CSP ? Oui Non

Adresse où la personne reçoit le courrier ? :

Quel lieu de réunion semblerait le plus adapté ? (Mairie, structure, service social, centre social, lieu neutre, ...)

Pouvez-vous nous donner 4 créneaux possibles pour vous :
